



**Le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur fait officiellement partie des 620 sites retenus pour accueillir les Centres de Préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques (CPJ) de Paris 2024.**

Cette désignation est une fierté pour nous tous, personnels des trois sites du CREPS. Elle implique également une grande responsabilité de notre part ; celle de recevoir les équipes de France mais aussi étrangères dans les meilleures conditions.

Notre savoir-faire, en matière d'accueil, est aujourd'hui reconnu. Nos installations sportives sont nombreuses et variées, et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, propriétaire du CREPS, ainsi que les communes dans lesquelles nous sommes implantés, nous soutiennent quotidiennement.

Déjà, de nombreuses fédérations sportives nous font régulièrement l'honneur de leur présence sur le CREPS et nous mettons tout en œuvre pour les accueillir au mieux. C'est dans cet esprit que de nombreux travaux ont été récemment entrepris, qui concernent notamment les installations sportives et l'hébergement.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques en France représentent une opportunité unique pour le sport national. Le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur entend être à la hauteur de cet enjeu considérable, en apportant tout son soutien à la préparation de cet événement majeur.

Je sais tous les agents des trois sites du CREPS mobilisés. Les 4 années à venir seront décisives pour la réussite de cette compétition hors-normes. Le CREPS souhaite y prendre une part importante.

***Jérôme ROUILLAUD,***  
***Directeur Général du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur***